
[Imprimer](#)

JOP 2024 : travaux de renaturation du terrain des Essences à La Courneuve

Image

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le conseil départemental de Seine-Saint-Denis aménage le terrain des Essences et souhaite de ce fait y engager des travaux de renaturation.

Le département de Seine-Saint-Denis entend aménager le terrain des Essences, partie intégrante de la ZAC du Cluster des médias et faisant l'objet de prescriptions environnementales, afin de créer une nouvelle entrée au parc départemental Georges Valbon, à La Courneuve. Il constituera par là un héritage des Jeux de Paris 2024.

Le terrain des Essences se divise en trois parties distinctes. La première zone, ou entrée dite « des Essences », est destinée à raccorder le parc au niveau haut du pont de la RD114. Cette extension du talus se partage entre des pentes abruptes inaccessibles densément plantées de fourrés arbustifs, et une pente douce s'évasant vers le cœur du parc. Ce talus en lisière immédiate de la RD114 crée une barrière topographique aux nuisances de l'axe routier. Un belvédère donnant accès aux deux cheminements d'entrée de site reliera la gare de Dugny-Courneuve au futur quartier de l'aire des vents.

La « clairière des jeux », longée par une promenade, constitue une seconde zone où des aires pour enfants prennent place, créant un point d'attraction visible depuis l'entrée. Des assises et une fontaine d'eau potable se trouvent associées à ces espaces accueillant du public. Enfin, la dernière zone se découvre exclusivement de manière surélevée car constituée de sols préservés, ni dépollués ni recouverts et par conséquent non praticables. Les usagers peuvent accéder à cette réserve nord via une promenade en platelage, menant à un observatoire et à des espaces de repos tournés vers le paysage.

4 lots sur 23 mois

A cette fin, le Département a lancé un marché divisé en quatre lots, d'une durée de 23 mois chacun. Le premier, attaché à la voirie, aux réseaux divers et aux ouvrages, consiste en la préparation de chantier, le terrassement, la fourniture et la pose d'une aire de jeux, de mobilier, de platelages et d'un observatoire, ainsi que la construction d'ouvrages (belvédère, sanitaire). Le second intègre la fourniture et la mise en place de terres fertiles, et des travaux de plantation. La pose de clôtures, de garde-corps et de portails constituera le troisième lot, tandis que le quatrième sera dédié à la réalisation d'un skate-park. Une partie des travaux sera livrée avant les JOP de 2024, et le reste en 2025.

[Consulter l'avis](#)